

Envoyé en préfecture le 31/03/2025 Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le

ID: 059-215902842-20250327-31032025_56-DE



HASI

27 MARS 2025

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt CINQ, le VINGT SEPT MARS à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DESMEDT, Maire.

Étaient présents : M. DESMEDT André, Maire - Monsieur AUBURSIN Gaston - Mr HUON Jean-Pascal - Mme LAMBERT Marie - Mr BLANPAIN Johann - Mr MERVILLE Hervé- Mme BONNET Nadine - Mme DERONNE Catherine – Mme VAN EECKHOUT Sophie – Mr BOUDREZ André – Mr LARIVIERE Romuald - Mme LHEUREUX Natacha - Mr DELARRE Daniel - Mr VIGIER Hervé - Mme DUTRIEUX Julie - Mr VERDIERE Andy - Mr BUEMI Bruno - Mme WADBLED Laetitia - Mr DELCROIX Thibaut - Mme DHONT Audrey.

Étaient absents : Mme LECOEUVRE Stéphanie - Mme VANDENBROUCKE Gaëlle - Mme DEBRABANT Marjorie - Mme MASCAUX Ségolène - Mme LUTAS Sylvie - Mr LAVOGIEZ Gaël - Mme WILLEMS Véronique

Ont donné procuration: Mme LECOEUVRE Stéphanie à Mme VAN EECKHOUT Sophie - Mme VANDENBROUCKE Gaëlle à Mme BONNET - Mme DEBRABANT Marjorie à Mr DELARRE Daniel - Mr LAVOGIEZ Gaël à Mr VIGIER Hervé - Mme MASCAUX Ségolène à Mme LHEUREUX Natacha - Mme LUTAS Sylvie à Mr DESMEDT André - Mme WILLEMS Véronique à Mme WADBLED Laetitia -

Mr MERVILLE Hervé a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

NOMBRE DE:

Conseillers en exercice	Présents	Votants
27	20	27

Objet: FUSION DE L'ECOLE JEANNE LINGLIN

RENTREE SCOLAIRE 2025/2026 (délib. 2025/02/14)

(annule et remplace la délibération 2024/06/07 du 12 décembre 2024)

Les travaux d'extension de l'école maternelle sont en cours au niveau du Groupe Scolaire Julie-Victoire Daubié. Cela permettra d'accueillir les enfants scolarisés de l'Ecole Jeanne Linglin de Cataine pour la rentrée scolaire 2025-2026, ce nouveau bâtiment disposera de 3 classes - 1 dortoir et 1 garderie.

Il est nécessaire pour cela d'en avertir le Directeur d'Académie de cette décision.

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025 \$\frac{9}{2}LG

te Maire

André DESMEDT

ID: 059-215902842-20250327-31032025_56-DE

Après délibération,

Le Conseil Municipal prend acte de la fusion scolaire des enfants de l'école Jeanne LINGLIN et du personnel enseignant dans le Groupe Scolaire Julie-Victoire Daubié pour la rentrée scolaire prochaine 2025-2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme,

Le secrétaire,

MERVILLE Hervé

Nota. Le Maire certifie que le Compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairle Le 31 mars 2025 Que la convocation du conseil avait été faite le 20 mars 2025